



890 000 000 000

☎ :

Télécopie :

Mél : 25e-brv @dgfip.finances.gouv.fr

Réception sur rendez-vous

SCI
Chez M ou Mm

Affaire suivie par

Le 18 janvier 2011

Monsieur,

Suite à votre demande du 14/01/2011 sollicitant un délai supplémentaire pour répondre à la proposition de rectification du 17//12/2010 reçue le 04/01/2011 (AR N°) par la SCI , je vous informe que vous disposez d'un délai supplémentaire de 30 jours soit jusqu'au 04/03/2011.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspectrice des Impôts,